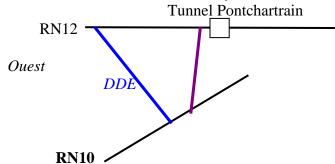
VARIANTE NORD-OUEST COMPARAISON COUTS

Solution DDE / Solution présentée réunion du 16 Juin à Montigny

Bases :-Document DDE d'étude sommaire de la solution dite « famille 5 » -Carte routière A12-Variante Nord-Ouest ci-jointe



1110		
	Solution DDE	Solution réunion 16/06/06
a)Reprise échangeur Bois-d'Arcy	10M€	10M€
b)Elargissement chaussées RN12 sur 5km.	80M€	80M€
c) Protections phoniques Bois d'Arcy	40M€	40M€
d)Reprise échangeur RN12/R12	15M€	15M€
e)Reprise échangeur RN12/RD30/RD58 à	Plaisir 5M€	5M€
f)Compléments équipements sécurité de la		
tranchée couverte de Jouars-Pontchartr	ain : 10M€	10M€
g)Création échangeur nouveau Ouest Pontchartrain10M€10M€		
h)Liaison neuve RN12-RN10 en tracé neuf, « fortes contraintes environnementales »		
solution DDE : 12 km*20M€ 240M€dont 600m tranchées couvertes		
solution réunion 16/06/06 : pas de « fortes contraintes environnementales (champs-bois)		
Estimation : 15M€/km seulement 8km au lieu de 12km		
Soit 8km*15M€		120M€ à vérifier
i)Création échangeur avec la RN10	10M€	10M€
soit coût estimé total=	<u>420M</u> €	<u>300M€</u>
durée des travaux pour les 2 solutions :	<u>5 ans ?</u>	<u>4ans ?</u> (plus
facile=champs et bois)		

<u>Rappels coûts 4 familles proposées :</u> coûts d'origine indiqués dans la brochure de présentation de la CPDP, à augmenter fortement pour tenir compte de toutes les observations formulées lors du débat public :

Solution 4 par le Vallon du Pommeret= 350M€: *inconnue* = *déclassement du Vallon du Pommeret* ?

3 autres solutions d'aménagement de la RN10 : jusqu'à 1310M€: problèmes : coût exorbitant,travaux en pleines villes, durée du chantier (10ans ?), nuisances énormes pendant les travaux

Commentaires:

a)Lors d'une discussion « au buffet » avec M LABROUSSE, celui-ci a reconnu que la solution chiffrée de la DDE passait plus à l'ouest que l'autre solution, donc était plus longue *Il m'a déclaré qu'il allait lui-même regarder ce chiffrage*.

Réponse du maître d'ouvrage :

La distance plus courte de la sous-variante Est permettrait une économie théorique de 20 M€ au kilomètre en appliquant le ratio pris pour la sous-variante Ouest qui est aussi celui de la famille 4 par le Vallon du Pommeret. Soit 80 M€.

La sous-variante Est se présente, du point de vue du maître d'ouvrage, de manière encore plus défavorable que la sous-variante Ouest : le tracé prendrait en enfilade la haute vallée de la Mauldre, tangenterait St Rémy -l'Honoré et le Tremblay -sur -Mauldre et

occasionnerait des impacts forestiers plus importants. Aussi, le coût prend-t-il une importance relative, de la même manière que pour la famille 4.

b)apparemment pas de problèmes de niveau/pente par solution du 16-06.

Réponse du maître d'ouvrage :

Le problème topographique reste identique : on quitte un plateau de 170 m d'altitude pour rejoindre, vers Jouars-Ponchartrain une cote de 110m. La rupture de pente se ferait plus au sud mais le problème du tracé en déblai reste le même.

c) au vu du tableau de comparaison de coûts ci-dessus -à confirmer par DDE- et compte-tenu des problèmes majeurs soulevés par les 4 familles proposées lors du débat, la solution du 16 06 ne me semble pas si « farfelue », **même si elle ne figure pas dans le dossier présenté par la CPDP ?** Et ce n'est pas « ma solution » mais celle proposée par de nombreux habitants, sinon par les élus depuis 15 ou 30 ans ! Elle mériterait qu'on s'y intéresse « un peu plus », parce qu'en fin de compte, c'est le contribuable qui paiera ?

Réponse du maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage n'a jamais dit ou écrit que la solution était farfelue : elle ne reporte les problèmes sans apporter d'avantages nouveaux et décisifs, de son point de vue. Dans l'histoire de la concertation sur le prolongement de A12, la solution RN12 – R12 a été étudiée en 1984-1987 mais écartée des solutions possibles ; lors du dossier de 1997, aucun élu ou association ne l'a remise au goût du jour.

Des voix se sont exprimées en sa faveur au cours du débat : elle a donc été examinée comme toute proposition nouvelle avec les seuls éléments disponibles.

M Guianvarch 180606

M.Labrousse 280606